



Guide de recommandations ateliers Élus Techniciens

Nature en ville :
une des solutions pour adapter
les villes au changement climatique

où sont les trames ?

Organiser des ateliers participatifs élus techniciens

Pour adapter nos territoires
au changement climatique
par la nature en ville

Pourquoi « naturer sa ville » ?
Pour quels bénéfices ? 4

Des responsabilités et des
compétences inscrites dans le droit..... 5

Où et comment aménager
mieux de nature en ville ? 6

Impulser la transformation
pour mieux de nature en ville 7

Nature en ville et adaptation
au changement climatique :
une démarche en 4 temps 8

Édito

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la ville, qu'ils soient élus, techniciens ou citoyens, a été au cœur des cinq années de mise en œuvre du projet Nature For City LIFE.

L'objectif de ce projet a été de déployer des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation des villes au changement climatique.

Afin d'atteindre cet objectif, une des actions du projet était consacrée à la question de la formation des élus et des techniciens, avec notamment l'organisation d'ateliers pour développer une approche systémique intégrant les enjeux de nature en ville et d'adaptation.

Dans le cadre du projet NFCL, l'ambition était de tester et de pratiquer d'autres formes de formation mais aussi de mobilisation permettant d'associer l'ensemble des services et des élus des collectivités et de sortir ces sujets des périmètres réservés et approches sectorielles et de construire des pratiques transversales.

Pour cela, il faut parler une même langue, partager les enjeux, croiser les regards, requestionner les pratiques, aborder les projets de leur conception dès la planification et jusqu'à la gestion en associant l'ensemble des acteurs, afin qu'à chaque étape il y ait un partage des modes de faire, des contraintes et des freins pour mieux faire et construire d'autres possibles, anticiper les besoins humains, financiers, techniques, en formation.

Cela ne s'est pas fait sans difficultés car il n'y a pas une méthode unique, chaque projet, chaque sujet doit faire l'objet d'un accompagnement sur-mesure. Dans le cadre du projet NCFCL, l'objectif a été triple : pédagogique, participatif et d'essaimage pour :

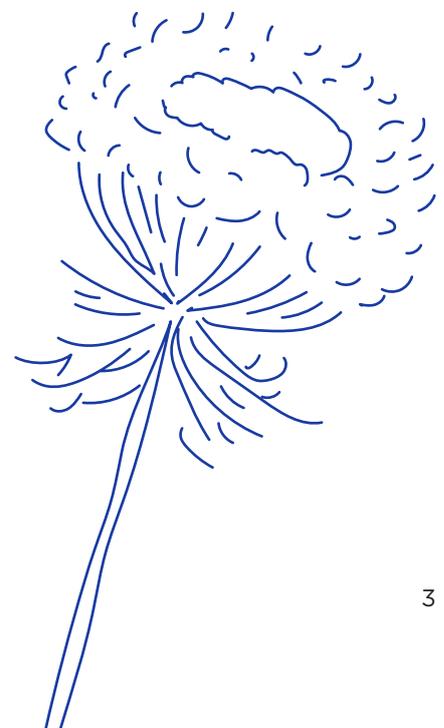
- Décloisonner les pratiques entre techniciens ;
- Améliorer la compréhension par les acteurs des enjeux de nature en ville et d'adaptation au changement climatique ;
- Améliorer les services rendus par la nature en ville ;
- Modéliser une démarche pour essaimage.

L'objectif de ce guide de recommandations est de proposer des retours d'expériences et des pistes d'animations permettant d'organiser des ateliers de travail.

La bonne réussite de ceux-ci nécessite un fort portage politique, un temps de préparation afin de parler la « même langue » et de s'assurer que l'ensemble des organisateurs en terme d'enjeux et attendus, d'associer l'ensemble des services de la ville, même ceux qui ne semblent pas être directement impliqués, de partager les pratiques et entendre les freins et contraintes techniques (temps du projet, études techniques...), administratives et financières pour ne pas susciter des espérances ou désespérances quand vient le temps de la gestion, développer la curiosité et l'échange.

Équipe Nature for City LIFE

#sol #réseaux #désimperméabilisation
#surchauffe urbaine
#eau #gestion du pluvial #fraicheur
#biodiversité #régulation
#continuités écologiques
#lien social #santé et bien être
#qualité de l'air
#lumière #nuit #pollution lumineuse
#bruit
#économie #coopération transversalité
#gestion durable #mode projet
#attractivité



Pourquoi « naturer sa ville » ? Pour quels bénéfices ?

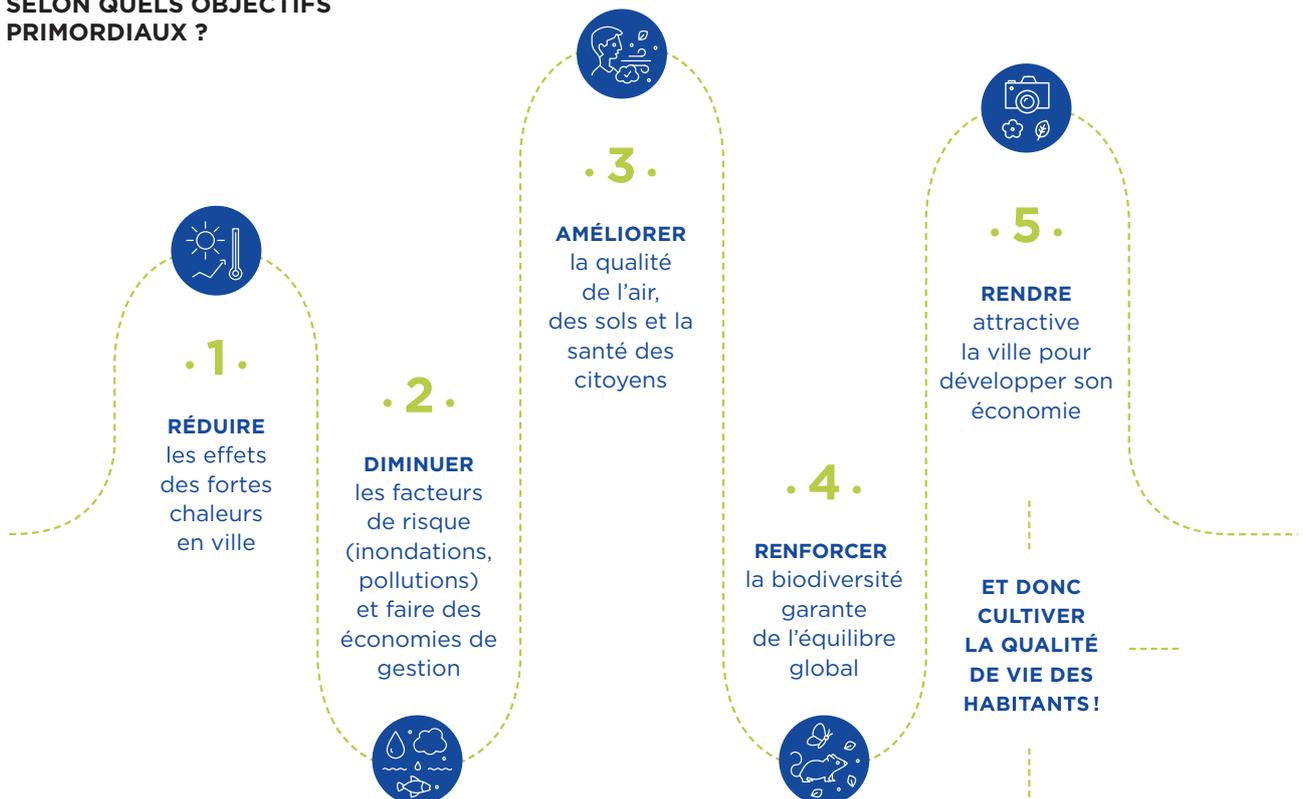
En ville, la nature est partout, sous des formes diverses, plus ou moins apparentes. Pour atténuer significativement les impacts du changement climatique, la nature a besoin de mailler la ville en continuité, à plusieurs échelles.

QUELS SONT CES SERVICES RENDUS PAR LA NATURE, DONT L'HOMME BÉNÉFICIE, LE PLUS SOUVENT SANS Y PENSER ?

• **Des services écosystémiques** : la nature en ville est le support du vivant. La qualité des sols, des nappes phréatiques, la présence végétale sous toutes ses formes, la diversité animale conditionnent la vie humaine. La nature est à la fois refuge, source de nourriture, lieu de vie, et vecteur de toute reproduction du vivant. La nature en ville assure donc le bon fonctionnement des écosystèmes et permet ainsi la réalisation de tous les autres services.

- **L'atténuation et la gestion des risques** : en absorbant une partie des polluants de l'air, en régulant l'eau pluviale lors de fortes précipitations, en diminuant les effets d'îlot de chaleur provoqués par l'inertie thermique des matériaux (chaussée, bâtiments), la nature en ville joue un rôle primordial en matière de santé publique.
- **L'approvisionnement alimentaire** par la production agricole et l'élevage local, au plus près des consommateurs, afin d'assurer un socle minimum d'autonomie alimentaire et de renforcer celle-ci tout en limitant les gaz à effet de serre.
- **Le lien social, la culture et le bien-être** : les espaces de nature permettent les activités de plein air, de sport et de créativité. Lieux de rencontre pour tous, les espaces verts permettent de réguler et apaiser la ville, tout en favorisant une large diversité d'activités éducatives, sociales, professionnelles, de loisir, de santé, facteurs de mixité sociale et de de participation citoyenne.

SELON QUELS OBJECTIFS PRIMORDIAUX ?



Des responsabilités et des compétences inscrites dans le droit



L'adaptation au changement climatique (ACC) a été actée comme une priorité mondiale par plusieurs COP successives et l'Organisation des Nations Unies a fixé 18 objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

Le droit européen affirme des préconisations analogues, et la Commission européenne a déployé une série d'instruments financiers et de programmes sur ce sujet : Climat Pacte, Horizon Europe, programme LIFE, FEDER... afin de soutenir la prise en compte de cette urgence par des expérimentations et des transformations de pratiques dans tous les champs économiques et patrimoniaux. C'est dans ce cadre que la Région Sud a mis en œuvre, avec le soutien du programme LIFE cofinancé par la Commission européenne, un projet nature en ville et adaptation au changement climatique, en partenariat avec les 3 métropoles régionales Aix-Marseille-Provence, Toulon Provence Méditerranée, Nice Côte d'Azur, la ville de Marseille, AtmoSud, le Laboratoire Population Environnement Développement d'Aix-Marseille Université et le bureau des Guides du GR 2013 sur la période 2017-2022.

En France : le droit national et les planifications orientent et outillent également les collectivités. Les grandes agences nationales (Cerema, Ademe, Agence de l'Eau) se révèlent de puissantes ressources et le Code de l'urbanisme complète la boîte à outils disponible pour agir (incitations réglementaires, fiscales, de planification, de police...) :

- **2006** : La stratégie nationale d'adaptation suivie du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 1 2011-2015) puis PNACC 2 (2018-2022), centré sur la résilience des territoires urbains
- **2009-2010** : GRENELLE I et II sur les trames vertes et bleues (TVB) : fonctions écologiques, économiques et sociétales
- **2014** : La loi ALUR vise à limiter la consommation d'espaces
- **2015** : La loi NOTRe répartit les compétences et responsabilités entre collectivités
- **2018** : Le Plan Biodiversité prévoit la végétalisation des villes de plus de 100 000 habitants
- **2021** : Loi dite « Climat et résilience » (zéro artificialisation nette à horizon 2050)

Enfin, des prescriptions plus concrètes s'inscrivent dans la pratique et le droit territorial par l'intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique au sein de documents cadres : le Schéma Régional d'Aménagement Développement, de Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ; les SCOT, PLU, PLUi, chartes de parc, et autres documents cadres d'aménagement et de planification : concessions d'aménagement, documents de concertation, plan guide... sont autant de moyens mis à disposition des collectivités pour argumenter et déployer leurs décisions.

Les lois autorisent et même incitent les collectivités à s'emparer de ces enjeux. Les documents de planification et d'urbanisme renforcent les opportunités sur lesquelles s'appuyer pour inciter l'ensemble des acteurs à suivre le chemin imposé par l'urgence.

Où et comment aménager mieux de nature en ville ?

Les trames maillent la circulation du vivant dans la ville. Le sol, l'eau, le végétal, les animaux, les humains superposent leurs réseaux et leurs connexions dans la ville selon des processus et des cycles dont il est urgent de questionner l'interdépendance.

LES TRAMES PORTENT UNE TRIPLE FONCTION ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE



Les projets urbains élaborés aujourd'hui façonnent les espaces à long terme. Ils constituent un point d'appui majeur pour faire mieux de nature pour la ville de demain.

Ainsi, le concept de trame établit un lien entre le droit et la réalité.

Sa traduction opérationnelle est quelquefois complexe. Elle nécessite une attention spécifique, une intention de se départir des vieux réflexes confortablement établis pour oser un regard neuf.

Dessiner des jardins sur un plan ne suffit pas à assurer une continuité écologique dans la ville. Encore faut-il que les futurs jardins réels et voisins ne soient pas séparés par un rempart ou une voie de circulation infranchissable. Il faut ainsi réfléchir avec créativité et se soucier des détails, afin que la biodiversité puisse s'épanouir dans la ville. Son redéveloppement peut certes s'appuyer sur l'exploitation des délaissés et des friches, mais au-delà, la nature doit pouvoir structurer la ville en profondeur.



Impulser la transformation pour mieux de nature en ville

La crise climatique s'impose et une difficulté est d'admettre que le contexte d'incertitude transitionnelle est générateur de tensions. Il est pour cette raison nécessaire d'aider les élus et les techniciens à adopter une démarche très pragmatique d'adaptation, qui permette de s'affranchir le mieux possible des idéologies, des croyances, des postures pour adopter une position collective au service de l'intérêt général.

Cette assistance à la mise en synergie des collectivités n'est pas à rechercher du côté des technologies mais du côté des compétences humaines et sociales, appelées aussi les *soft skills*.

ACQUÉRIR COLLECTIVEMENT UNE COMPÉTENCE TRANSVERSALE

NB : Le temps consacré à partager un langage commun et une culture transversale sera largement compensé par les économies réalisées lors des étapes d'ingénierie des projets et de leur mise en œuvre.

SENSIBILISER ET DÉCLOISONNER

Encapaciter les élus et les techniciens à sortir d'une culture d'action verticale et se familiariser aux contraintes d'autres secteurs, d'autres collègues est possible.

Des temps de rencontres, d'échanges sur des projets en mode opérationnel, de sensibilisation et d'acculturation autour du thème de l'adaptation au changement climatique et de la nature en ville, dans un contexte peu formel et peu protocolaire, de type journées de sensibilisation ou forums, sont autant de temps qui permettent la création de réseaux et la construction de définitions partagées.

INFORMER ET FORMER

Cette première étape permet d'adopter progressivement une vision globale, propice à une compréhension plus systémique. Ce second niveau d'appropriation peut être soutenu par des formes documentées, outillées graphiquement et illustrées par des initiatives locales, des visites apprenantes de terrain et des formations (formation des élus proposée par l'ARBE - Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement), formation des agents au CNFPT, MOOC nature en ville ouvert à tout public (sessions Initiale et Perfectionnement) et par l'apprentissage sémantique qui en résulte.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DANS LA VILLE

ANIMER ET ACCUEILLIR LES COMPÉTENCES

Dans toute organisation, transformer les stratégies et les modes collaboratifs nécessite un puissant soutien des décideurs. Cette volonté peut s'afficher au travers d'une mission dédiée, organisée en mode projet, si possible appuyée sur un noyau interne conforté par une force d'intervention spécialisée en facilitation et en accompagnement du changement. Le changement dépend d'élus et d'agents « primo-volontaires » qui vont avoir pour principale fonction d'entraîner leurs collègues. Leur cheminement sera jalonné d'écueils multiples, entre transversalité, millefeuille territorial et complexité systémique.

EXPÉRIMENTER ET SOLIDARISER

Les spécialistes du changement aiment à rappeler que pour mettre en cohésion une communauté, il est important d'accepter les rythmes d'adaptation différents et les approches distinctes d'une socio-diversité d'acteurs. Il est ainsi nécessaire d'encourager de la même façon « les petits pas et les grands pas » au service de la nature en ville. De petites initiatives (distribuer des carafes aux familles pour inciter à consommer l'eau de la ville), des expériences de terrains (ex : végétalisation citoyenne) comme un programme plus structurant (schéma d'éclairage public permettant de réduire la pollution lumineuse) ressuscitent une culture collective en soutien aux décisions et à leur concrétisation, aux différents échelons de la collectivité.

Opérer un changement a fréquemment comme condition de réussite de se faire accompagner par des tiers extérieurs à la collectivité, afin de faciliter le dialogue et la prise de décision. Il ne faut pas le comprendre comme un coût superflu mais dans une logique de mise en distance, comprenant la promesse de temps gagné et d'énergies internes économisées, grâce à une force dédiée d'intermédiation.

Nature en ville et adaptation au changement climatique : une démarche en 4 temps

1

CONCEVOIR LA DEMARCHE

COMMENT ADAPTER MA VILLE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Si le pourquoi n'est déjà plus une question, vient alors celle du comment.

QUELS OBJECTIFS SE FIXER ?

Les démarches stratégiques déjà engagées par des collectivités pour mieux de nature en ville nous démontrent que le parcours s'ancre dans une analyse solide et préalable de leurs fondamentaux.



La ville littorale : face à l'érosion, comment bâtir, comment drainer ? Comment gérer le trait de côte ? Comment planter en sol salin ? ...



La ville montagne : comment aménager les zones habitées face aux risques d'avalanche et de glissement de terrain ? Comment s'adapter aux modifications des cycles saisonniers ?...



La ville dense : comment renouer avec le vivant dans la ville minérale ? Comment réduire l'impact des pics de chaleur grâce aux îlots de fraîcheur ? Comment réconcilier les populations avec la nature ? ...

Ce qui fonde le particularisme d'une ville se réfléchit en termes de sol, de bassin versant, d'environnement, de géographie, d'orientation et d'ensoleillement, de présence végétale et animale, de ressources naturelles et culturelles. L'objectif devient alors de comprendre comment les usages et les activités humaines peuvent profiter d'une meilleure synergie avec la nature, en vue de réduire les investissements coûteux à la contraindre. Finalement, comment transformer cette adaptation devenue nécessaire en atout de valeur ?

QUELLES ÉTAPES CLEFS ?

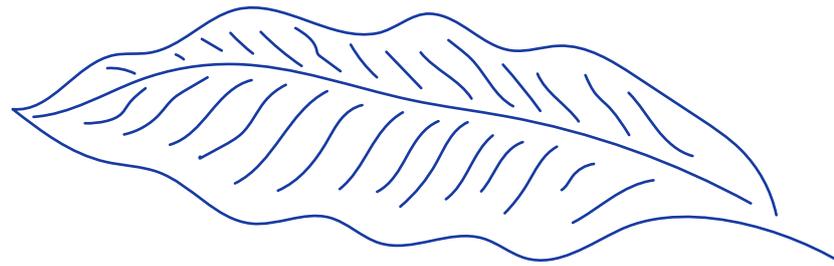
1 - Organiser la conduite de la démarche avec les différents échelons de collectivités concernées par les enjeux de nature en ville, en identifiant conjointement où s'articulent leurs règles, se logent leurs contraintes, leurs opportunités, les stratégies possibles d'adaptation.

2 - Convenir d'un pilotage politique des sujets qui, par leur transversalité, vont s'appuyer sur des élus de plusieurs délégations, sur les agents de plusieurs services. Ce parti pris impose d'acquérir des méthodes de travail en transversalité, en mode projet plutôt qu'en mode d'administration verticale ; en remettant l'investissement affiché et visible sur un pied d'égalité avec la gestion invisible et diluée.

3 - Ouvrir le cercle à l'ensemble des parties prenantes à saisir les opportunités d'une coopération territoriale plus vaste, dans l'intérêt général.

4 - Définir et organiser le pilotage technique et la facilitation de la démarche, comprenant des compétences transverses d'animation et de coordination de projet.





2

ORGANISER LA DÉMARCHE

PLUSIEURS ÉTAPES D'ORGANISATION DOIVENT AVANCER EN PARALLÈLE :

Documenter un état initial de données locales – connaissance du territoire et du terrain – et de plans. Par exemple, des données locales peuvent être obtenues en instrumentant des sites de capteurs, ou encore en organisant avec les associations et les enseignants des campagnes de sciences participatives pour la collecte de données d'environnement.

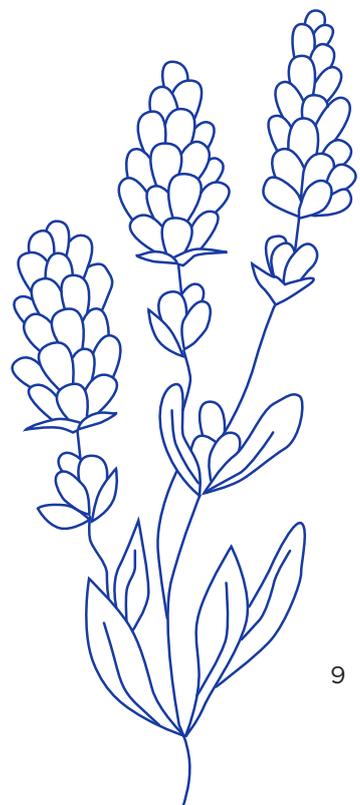
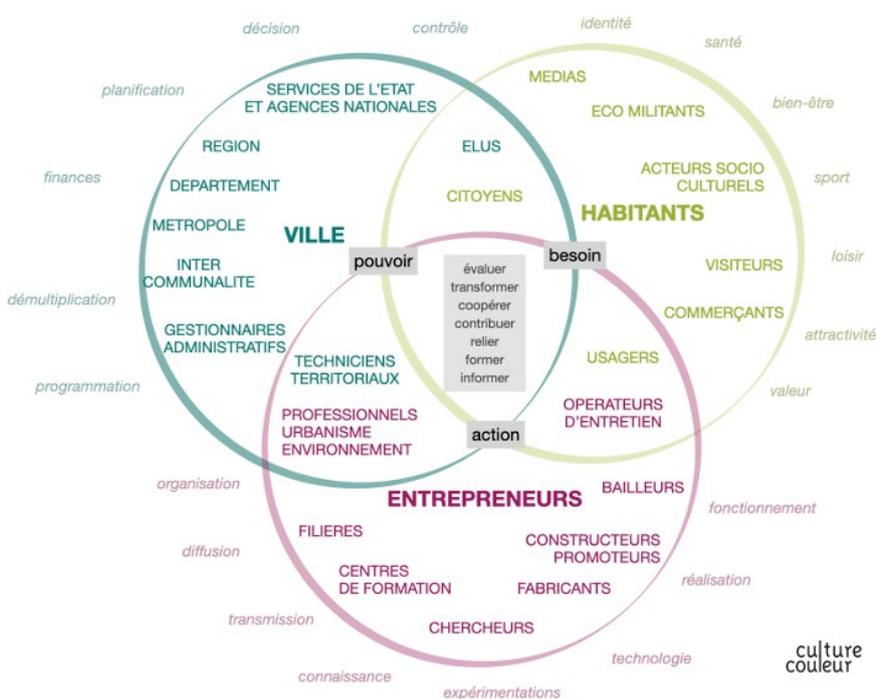
Diagnostiquer l'état de l'art des documents de planification et d'urbanisme pour repérer les points nouveaux à introduire concernant sa propre collectivité.

Entendre les contraintes d'entretien des différents services impliqués dans le projet (voirie, réseaux, espaces verts, éclairage public, ...) en intégrant la dimension budgétaire (investissement et fonctionnement).

Comblent le besoin en compétences et impulser un plan de formation aux élus et aux agents avec le service des ressources humaines de la ville et les opérateurs ad hoc (CNFPT, Cerema, Arbe, Université, Mooc comme celui du projet Nature For City LIFE, ...) afin qu'ils s'approprient les enjeux, les méthodes et les solutions existantes.

Identifier le « point focal », un risque ou enjeu majeur conduisant logiquement les parties prenantes publiques, les acteurs privés et la population à se mettre d'accord sur une volonté collective d'obtenir mieux de nature en ville.

Désigner une responsabilité politique et un pilotage opérationnel, dotés d'une feuille de route, d'un mandat à agir en transversalité et d'un budget.



3

RÉALISER LA DÉMARCHE NATURE EN VILLE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La réalisation d'un projet, avec une telle diversité d'acteurs et de modalités d'intervention, impose de fournir à chacun la grille de lecture indispensable à la compréhension des temporalités imbriquées.

Au-delà des classiques diagrammes de projet, il s'agit de s'approprier la mécanique d'ensemble de la démarche à l'échelle de l'écosystème urbain.

Face aux échéances climatiques, comment s'intercalent le temps des acquisitions foncières et celui de la transformation urbaine, la durée d'une

opération, la durée d'un mandat politique, la durée d'une étude, d'un marché, d'une concertation ; le temps limité de l'investissement face au temps long de gestion du fonctionnement ; le temps des réalisations superposées... sans oublier le temps de croissance d'un arbre ou le cycle des saisons ?

Cette démarche doit donc, pour aboutir, être portée :

- par une volonté politique surmontant le frein des habitudes
- par une volonté technique d'expérimenter et d'oser des solutions innovantes.



4

SUIVRE ET ÉVALUER LA DÉMARCHE

Comment suivre la démarche d'adaptation au changement climatique par la nature en ville, avec quels indicateurs ?

Une veille sur les grilles d'évaluation disponibles est utile. Une ville peut être vitalemment concernée par la gestion des crues en centre-ville, tandis qu'une autre cherchera prioritairement à résoudre les problèmes de pollution atmosphérique liée à la circulation traversante. Au lieu de recourir à un outil de gestion préformaté, il est important d'adapter

ceux-ci aux spécificités de son territoire, aux ressources techniques et financières mobilisables et à l'engagement politique et technique de la collectivité gestionnaire.

Ce travail de définition d'indicateurs peut également être réalisé dans le cadre d'un exercice de démocratie participative, qui permette d'associer les habitants aux aménagements, en regard de leur compétence d'usage.

REPÈRES POUR ÉVALUER LES EFFETS DE « MIEUX DE NATURE EN VILLE »			
<i>(exemples extraits des ateliers élus techniciens du programme 2018-2022)</i>			
	À L'ÉCHELLE DE LA VILLE	OU DU QUARTIER AMÉNAGÉ	RESSOURCES MOBILISABLES
Qualité environnementale			
EAU ET RÉSEAUX	<ul style="list-style-type: none"> Budget municipal de consommation d'eau Statistiques d'assainissement Résistance du réseau aux fortes précipitations 		Services internes et délégataires
AIR	<ul style="list-style-type: none"> Mesures de qualité de l'air et des températures par capteurs Pics de pollution Mesures de pollution par indices visuels 		Prestataires et associations sous contrat
SOL	<ul style="list-style-type: none"> Mesures pédologiques, organiques, bactériennes 	<ul style="list-style-type: none"> Coefficient de biotope 0 % artificialisation des sols... 	Laboratoires publics et privés
VÉGÉTALISATION ET BIODIVERSITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'espèces animales et végétales sur des zones spécifiées à période comparable % de couvert végétal vs artificialisation des sols Continuités des trames bleue, verte, brune, noire 		Associations d'observateurs bénévoles CPIE, Universités Observatoire de la biodiversité
Qualité économique			
BILAN ÉNERGÉTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Coût de maintenance et de consommation, éclairage/ chauffage 	<ul style="list-style-type: none"> Équipements mutualisés Labellisations obtenues : écoquartier, « énergie positive », « bas carbone », ... 	Services internes Organismes de labellisation Agences locales de l'énergie, Observatoire de l'Énergie
MATÉRIAUX	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'incidence des nouvelles prescriptions 		Méthodes Envirobat BDM - Ecoquartiers
ATTRACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Tourisme, chalandise, ... Installation de nouvelles entreprises 	Valeurs foncières et immobilières dans le quartier	Agences économiques ou de notation - Organisations professionnelles
Qualité de vie			
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> Encombrement des services médicaux (secours respiratoires, allergies, urgences psychiques...) 		Agences Régionales de Santé
ALIMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture urbaine, Circuits courts 		Chambres d'agriculture - Associations - Fédérations d'agriculteurs
MOBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Taux de desserte des transports publics 	Polyfonctionnalité « Ville du ¼ d'heure »	Bureaux d'études - Classements - Labels Enquêtes ménages INSEE
MIXITÉ ET SOCIABILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Îlots de fraîcheur, jardins partagés, tiers-lieux Dispositifs d'information, de concertation, d'expérimentation ou de gouvernance partagée 		Services et acteurs socio-culturels

Liens vers d'autres ressources

WEBOGRAPHIE

MOOC Nature en ville et changement climatique

<https://moocnatureforcitylife.eu/>

10 Fiches REX projet NFCL disponible sur le site internet du projet

<http://www.nature4citylife.eu/>

Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique

<https://www.adaptation-changement-climatique.fr/centre-ressources>

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

33 fiches d'actions d'adaptation au changement climatique

<https://www.ademe.fr/actions-dadaptation-changement-climatique>

GREC-PACA - Groupe d'experts sur le climat en PACA (grec-sud.fr)

<http://www.grec-sud.fr/Biodiversite>

<http://www.nature4citylife.eu/actualite/detail/actualites/a-new-communication-pack-for-the-nfcl-project/>

DÉSIMPERMÉABILISATION

Fiche REX Miramas

http://www.nature4citylife.eu/fileadmin/user_upload/N4CL_Miramas.pdf

Solutions innovantes

https://innovation.ampmetropole.fr/uploads/Document/e0/308_632_Catalogue-dessolutions-Webinaire-des-impermeabilisation.pdf

POLLUTION LUMINEUSE - TRAME NOIRE

Cerema AUBE - Aménagement, urbanisme, biodiversité, éclairage

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/aube-amenagement-urbanisme-biodiversite-eclairage>

Pollution lumineuse et Biodiversité

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/en-action/ciel-etoile/reserve-de-ciel-etoile/>

Office français de la biodiversité

https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/documentation/CPA2021_TrameNoire-min.pdf

SURCHAUFFE URBAINE - ÎLOT DE FRAÎCHEUR

LYON <https://www.grandlyon.com/actions/lyon-rue-garibaldi>

METZ <https://www.cerema.fr/fr/actualites/sesame-projet-innovant-arbres-arbustes-urbains-adaptation-au>

AGAM <https://www.agam.org/chaud-dehors-de-la-fraicheur-face-aux-ilots-de-chaaleur-urbains/>

Surchauffe urbaine : Recueil de méthodes de diagnostic et d'expériences territoriales :

<https://www.ademe.fr/surchauffe-urbaine-recueil-methodes-diagnostic-dexperiences-territoriales>

SOL

Fiches CEREMA - Adapter l'espace public aux enjeux climatiques : à quel coût et pour quels bénéfices? / Désimperméabilisation et renaturation des sols

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/adapter-espace-public-aux-enjeux-climatiques-quel-cout-queles>

VÉGÉTAL

Outil ARBOCLIMAT

http://www.arbre-en-ville.fr/arboclimat/IMBE_fiche_experience_dutoit_toiture_vegetale_vf.pdf (genieecologique.fr)

VÉGÉTALISATION CITOYENNE

Fiche REX - MARSEILLE Permis vert

http://www.nature4citylife.eu/fileadmin/user_upload/N4CL_Marseille_permis_.pdf

LYON. Aménager la ville par le jardinage :

la végétalisation participative de Lyon — <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/lyon-metropole/articles-scientifiques/jardinage-vegetalisation-participative-lyon>

STRASBOURG Strasbourg ça pousse

<https://www.strasbourgcapousse.eu/>

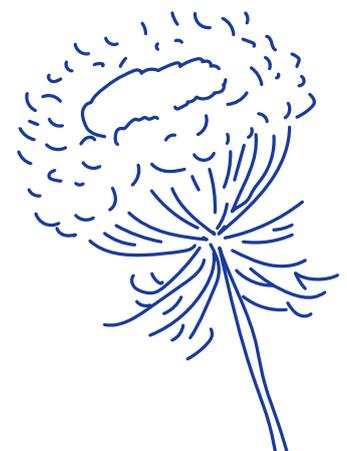
VILLE DURABLE

Démarche BDM

<https://www.envirobatbdm.eu/nos-actions/demarche-quartiers-durables-mediterraneens>

Dépense Publique

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/etude-sur-le-cout-global-des-espaces-publics-a12310.html>



Détail des fiches méthodes



MÉTHODE

Fiche n°1

Méthode générale de préparation et d'animation des ateliers

CULTURE COLLECTIVE

Fiche n°2

Partager des représentations en marchant

Fiche n°3

Faciliter la coopération interservices

Fiche n°4

Se confronter aux enjeux d'adaptation au changement climatique

PRODUCTION DE CONTENUS

Fiche n°5

Écrire un plan stratégique

Fiche n°6

Nourrir un document de planification

Fiche n°7

Préparer un cahier des charges d'aménagement



**NATURE
FOR CITY LIFE**

nature ta ville !



Coordination :
Marie-Caroline Vallon (*Région Sud*)

Conception-Rédaction :
Barbara Blin-Barrois (*Culture Couleur*)

Maquette :
Sennse

Photos :
Frédéric de Favernes - Marie-Caroline Vallon
autres droits réservés

Équipe projet :
Marie Caroline Vallon, Sophie Hoyet, Karin Santelli



Méthode générale de préparation et d'animation des ateliers nature en ville et adaptation au changement climatique pour élus/techniciens

Les animations proposées ici sont d'un usage déjà connu mais insuffisamment pratiqué dans les projets d'aménagement.

Elles offrent une source d'inspiration adaptée pour guider les élus et les techniciens vers une dynamique collective de travail afin d'accélérer l'adaptation de leur territoire au changement climatique, par mieux de nature en ville. Certaines animations sont exploitables en avant-projet pour permettre aux services de mieux se connaître et de définir ensemble une stratégie. D'autres sont utilisables aux différents temps du projet pour améliorer la mise en œuvre, réajuster des objectifs, partager un niveau d'information...

PRÉLIMINAIRE SUR LE CARACTÈRE APPRENANT DES ATELIERS

Quel que soit le niveau de spécialité des invités, ces ateliers élus/techniciens peuvent constituer des formes de sensibilisation, car ils touchent au sein de leurs participants un public quelquefois peu informé des questions, enjeux et moyens concrets d'adaptation au changement climatique. Chacun, comme individu, doté de sa propre expérience, a accès aux informations médiatiques sans pour autant savoir comment les transposer à l'échelle professionnelle. C'est la raison pour laquelle il est déterminant de pouvoir accompagner chacun à envisager ces enjeux de façon plus structurante, pour les intégrer à l'échelle d'une politique d'aménagement urbain.

MÉTHODES D'ÉLABORATION DES ATELIERS

Programmer une rencontre, c'est d'abord définir des objectifs et un format

L'objectif : que cherche-t-on à obtenir ? L'objectif est-il de sensibiliser, se rencontrer et socialiser sur la nature en ville et l'adaptation ? Imaginer un projet collectif ? Modifier des usages ? Bien entendu, il peut y avoir plusieurs objectifs corollaires, mais il est indispensable de choisir un objectif principal, ligne directrice du niveau de participation autorisé et des critères d'évaluation pour le livrable d'atelier attendu.

Invitants : bien identifier la ou les personnes décisionnaires dans chaque institution impliquée, afin de s'assurer de leur aval effectif à la rencontre ainsi que de leur présence ou de leur valable représentation.

Le public invité : quels services, quels élus ? Et, au-delà, il peut être intéressant d'associer quelques regards extérieurs qui permettent de décaler les regards et de s'extraire du vis-à-vis élus/techniciens, par exemple des prestataires techniques, des partenaires socioprofessionnels, en tant que co-participants ou témoins.

Les supports à préparer : le déroulé minuté pour la bonne coordination des organisateurs, flyers informatifs, fiches de retour d'expérience et supports d'expression pour une meilleure contribution des participants.

La structure type de tout atelier participatif :



QUELQUES « FONDAMENTAUX » METTRE EN PERSPECTIVE LE CONTEXTE

Pour que les participants soient en phase sur l'objet de la séance et la raison de leur présence.

1. Origine de la rencontre
2. Sujets à aborder
3. But et résultats attendus
4. Suites de cette rencontre

ÉNONCER LES RÈGLES DU JEU

Sur le fond : la consigne doit être la plus simple et la plus claire possible, l'idéal est de la conforter pour chacun par une feuille support de travail où la consigne est rappelée. Elle aura ainsi une fonction pédagogique plus affirmée. C'est pourquoi il est important de soigner la qualité visuelle pour motiver à l'emploi de ces supports de travail.

Sur la forme : marquer le style de l'écoute, de l'humour et de la bienveillance, accepter les chemins de traverse.

DU BON SENS

1. Éviter de multiplier séquences et outils d'animations ; les idées de qualité s'élaborent mal « dans la hâte du zig zag »
2. Préparer soigneusement le déroulé pour maîtriser et être fluide dans l'animation collective
3. Accepter que certains ne jouent pas le jeu, ne jamais forcer. Plutôt proposer au récalcitrant éventuel un mode contributif parallèle (*par exemple proposer à une personne, dont l'on doit par exemple écouter le propos débordant, d'exprimer sa pensée sur papier, qui sera pris en compte dans les contributions*)
4. Accepter de se tromper, de ne pas aboutir au résultat escompté, il faut alors amortir le changement de cap et savoir rebondir positivement (*par exemple lorsque les participants d'une réunion ouverte ne sont pas au rendez-vous, ne pas gaspiller de temps à se morfondre et plutôt saisir l'opportunité de faire avancer un dossier commun en petit comité*).

PARTAGER LES RÔLES AU SEIN DE L'ATELIER

L'organisateur

Introduit le sujet et l'objectif de la rencontre ; Apporte ponctuellement des éclairages sans jamais reprendre le leadership sur les discussions ; Écoute puis synthétise ce qu'il a entendu avant de conclure la réunion par une projection sur la suite

Le facilitateur

Rappelle les objectifs et définit les règles du jeu ; Imprime la tonalité, le rythme de la séance et veille à la qualité des échanges ; Anime la discussion et favorise l'expression de tous les participants en restant neutre ; Affranchit les participants de leurs habitudes protocolaires ou hiérarchiques ; Tempère les plus bavards et sollicite les plus timides ; Fait respecter le temps de parole.

Le gardien du temps

Veille à l'avancement de la réunion et des séquences, gère le « gong ».

Le scribe

Prend les notes et mieux encore les saisit en direct pour un compte-rendu à suivre rapidement !

Prend acte des décisions et des actions ou suites à donner ; Prend soin de noter les questions restées en suspens.

L'intelligence collective se produit lorsque l'on partage l'espace, le temps et la parole. Répartir les tâches voire copiloter les séances, ce n'est pas se défaire de sa responsabilité ou amoindrir sa position. C'est tout simplement permettre aux volontaires de trouver une place plus active et aux moins aguerris de gagner en assurance pour animer ultérieurement eux-mêmes d'autres réunions. Par exemple, ne pas hésiter à laisser un sous-groupe s'autogérer en prise de note et facilitation, ce qui est d'autant plus aisé si la consigne est claire et si le support de collecte d'idées est fourni.

VÉCU

Lors de ces ateliers, deux types de profils de participant se dessinent : les impliqués au-delà de leur fonction, par conviction personnelle, et les participants démobilisés par la perspective d'une cascade de freins à surmonter. C'est pourquoi il est régulièrement fait appel au partage d'expérience, moyen déterminant de valorisation des pionniers et de réassurance des timides.

Rappeler que la prise de note anonymise la parole ; ce ne sont pas des individus qui s'expriment, mais un ensemble de professionnels qui confrontent une diversité des compétences et des propositions au service de la ville

L'animateur est responsable du processus de facilitation qui permet l'émergence des échanges entre les parties prenantes en vue d'atteindre leurs objectifs de production et d'échange. Il exerce un rôle de conseil en mobilisation auprès du maître d'ouvrage. Pour animer les discussions, il doit être en position d'écoute neutre. Ainsi, il ne doit pas intervenir ni exprimer d'avis sur le fond du contenu.

Partager des représentations en marchant

Atelier de sensibilisation des élus et techniciens par la déambulation et la balade contée

OBJECTIFS

- Faire s'exprimer les réticences au sujet de la nature en ville, exprimer les éléments à confronter (balade comme support d'observation, de discussion, visée pédagogique à prendre en compte dans la contextualisation de l'atelier, par exemple sur la mise en place de la gestion différenciée) ;
- Accompagner l'évolution culturelle / faire les liens avec la citoyenneté / faciliter l'appropriation des éléments d'aménagement du parcours de cheminement en lien avec l'histoire que les uns et les autres entretiennent avec les lieux traversés ;
- Repérer et préparer des parcours et contenus de balades contées à reproduire avec les habitants ;
- Faciliter le dialogue inter-services, en anticipation sur le projet urbain.

MÉTHODE

Questionner les représentations « en marchant »

En sollicitant l'intelligence émotionnelle, l'expérience mémorielle et l'expertise technique, la balade urbaine cherche l'implication des acteurs dans la durée. La mise en mouvement, le questionnement, l'apport permettent de faire bouger les représentations physiques et mentales des participants.

À chaud : Il s'agit de cheminer dans le quartier ou dans la ville, selon un parcours organisé et ponctué de haltes-clés. Carnet de notes donné à minima aux organisateurs et le cas échéant à l'ensemble des participants pour prendre des notes et mémoriser quelques verbatim, en vue d'une future restitution.

À froid : Un atelier en salle (qui suivra éventuellement) permet d'ancrer la prise de conscience et d'enclencher une phase de concrétisation, soit un travail sur le changement des pratiques de la collectivité ou sur la projection dans un projet d'aménagement.

MOYENS

- Schémas et photos en format A4 permettant de visualiser les concepts spécifiques tout en recentrant le groupe (en extérieur les sollicitations visuelles et d'aparté doivent être compensées par des recentrages de type focus).
- Carnets de notes de balade avec 1 page par halte.

BALADE CONTÉE OU COMMENTÉE	
PUBLIC	Elus et agents des services concernés de la collectivité, aménageurs, ingénieurs et autres prestataires des projets urbains
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la montée en compétence et un vocabulaire commun • Partager la lecture d'un site, une culture commune • Faire s'exprimer les réticences et les freins à lever • Repérer et préparer des parcours et contenus de balades contées à reproduire par les agents avec d'autres collègues ou avec les habitants
THÈMES	Le projet du territoire et sa liaison avec l'enjeu de la nature en ville Les arguments de la nature en ville en regard du projet urbain (les sols et la végétation, l'eau, les risques incendie, inondation, les services rendus par la biodiversité...), les enjeux de l'adaptation au changement climatique
PRÉREQUIS	Repérage du cheminement et chronométrage du parcours Transmission préalable des guides, documents et plaquettes nature en ville

EXEMPLE DE SÉQUENÇAGE		
SAS IMMERSIF Accueil convivial et introduction	SE REPÉRER <ul style="list-style-type: none"> • RDV <i>in situ</i> • Accueil informel + vérifier la bonne prise en main des cartes et carnets de note • Rappel du cadre nature en ville et adaptation au changement climatique, du projet urbain concerné • Rappels des objectifs sérieux de la balade 	10' à 15'
DÉVELOPPE	S'APPROPRIER LES SUJETS À chaque étape, trois expériences sont suscitées, par une alternance de témoignages, d'échanges informels et d'apports de contenus. a) la mémoire des lieux « <i>expérience affective</i> » b) les enjeux d'adaptation « <i>expérience technique</i> » c) la place et les services rendus à l'avenir pour et par la nature en ville « <i>expérience prospective</i> » <ul style="list-style-type: none"> • À chaque halte, un point expert suivi d'un échange avec le groupe sur ses propres applications professionnelles • Tout au long de la balade contée : captation des enjeux et verbatims, qui pourront être exploités lors de balades suivantes 	15' par halte
SYNTHÈSE PARTAGÉE	CAPITALISER POUR AGIR À partir des notes prises dans les carnets par les scribes volontaires, mise en commun des ressentis, apprentissages, des idées à conserver	60' à 90'
SAS PROJECTIF	Remerciements et Indications des suites données à la balade et au projet urbain	15'

SUITE OPTIONNELLE (À LA SUITE OU APRÈS 2 À 3 SEMAINES)		
SAS IMMERSIF Accueil convivial et introduction	SE REPÉRER <ul style="list-style-type: none"> • RDV en salle. Accueil informel et émargement • Rappel du cadre nature en ville, du projet urbain concerné • Distribution des rôles 	15'
DÉVELOPPE Capitaliser et projeter	S'APPROPRIER LES SUJETS À la suite de la balade, comprendre le rôle comme professionnel pour l'adaptation au changement climatique. Quels a priori a-t-on déconstruits ? Que fait-on demain pour les espaces urbains ? Échange sur les possibles et les freins dans les champs respectifs PRODUIRE DE LA METHODE COLLECTIVE Comment travailler en transversalité inter-services ? Comment concilier aménagement, gestion et entretien pour une meilleure adaptation au changement climatique ? Pourquoi et comment associer les habitants à la démarche ?	60' à 90'
SYNTHÈSE PARTAGÉE	CONVENIR ET METTRE EN OEUVRE Acter les points de consensus à faisabilité immédiate et les questions à instruire avant mise en œuvre	15'
SAS PROJECTIF	Remerciements et indications des suites données spécifiques au projet urbain ou plus généralement	15'

Ces balades urbaines peuvent se répéter autant que nécessaire selon les projets pour mesurer l'évolution des perceptions et conforter les intentions de « mieux de nature en ville » dans le projet urbain.
REX : Un format expérimenté avec les villes de Cagnes, Carros, Aix-en-Provence, Port de Bouc, Aubagne...

Faciliter la coopération inter-services

OBJECTIFS

- Augmenter, par les projets concrets, l'appropriation des enjeux de nature en ville pour l'adaptation au changement climatique dans la programmation globale de la ville et dans sa gestion habituelle.
- Intégrer l'enjeu de nature en ville dès l'amont du projet d'aménagement (territoire de la collectivité ou quartier) ; nourrir les arguments de conventionnement avec l'aménageur.
- Permettre à l'aménageur de s'appuyer sur des axes validés pour établir le cahier des charges à destination des Maîtres d'œuvres et Entreprises.

MÉTHODE

Réalisation d'une visite apprenante et participative (« co-walking »), selon un itinéraire permettant de visualiser les points clés de la zone à réaménager.

Alternance des rythmes :

- Haltes statiques de partage en grand groupe sur des thèmes ciblés (sol, eau, gestion des espaces verts, lumière... : 1 arrêt = 1 thème ;
- Mise en mouvement ouvrant des discussions en petits groupes : enjeu de capter les questionnements, idées, créer du lien entre les participants.

MOYENS

- Imprimer et découper les pictos pour le brise-glace.
- Se munir de schémas et photos permettant de visualiser les enjeux (continuité, mobilité, cycle de l'eau, etc).
- Un plan du territoire/quartier visité avec l'indication des haltes et la consigne en cas d'égarement.

VISITE URBAINE	
PUBLIC	10 à 20 représentants élus et les agents des services concernés de la collectivité (ingénieurs ET gestionnaires), aménageurs, ingénieurs et autres prestataires des projets urbains. Au-delà de 20 participants, prévoir 2 groupes
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Partager la lecture d'un site, ses besoins et ses opportunités pour l'adaptation, • Découvrir des méthodes favorisant la nature en ville • Faire s'exprimer les réticences et les freins à lever
THÈMES	Une biodiversité vitale en ville L'eau, contraintes et bienfaits Esthétique et fonction de la déminéralisation des sols Reconquête du « déjà-là » Le végétal économe en eau Rôle des habitants dans la co-responsabilité de la végétalisation Végétal et dépollution Bien-être, paix et vie sociale par la nature en ville Éclairage sécurité biodiversité Attraction, commercialité et valorisation foncière par la nature en ville Surchauffe urbaine, îlots de chaleurs ...
PRÉREQUIS	Repérage du cheminement (étapes, horaire, thème, intervenant, points majeurs) Valorisation des démarches déjà en cours au sein de la collectivité (en listant et récupérant les ressources internes)

SÉQUENÇAGE		
SAS IMMERSIF Accueil convivial et introduction	SE REPÉRER ET S'ORGANISER <ul style="list-style-type: none"> • RDV <i>in situ</i> • Accueil et rapide présentation du plan de la visite ; Remise d'un dossier sur la nature en ville • Mise en perspective nature en ville, du projet urbain concerné • Rappels des objectifs sérieux de la visite • Brise-glace : chaque personne tire au sort l'une des cartes-picto > votre nom, votre fonction et pour vous, cette image que vous avez en main, cela vous évoque quoi ? En 1 phrase (30" max) / puis elle garde la carte comme goodie du moment collectif 	20'
DÉVELOPPE Réunion extérieure itinérante : un parcours in situ pour illustrer les enjeux	ÉCLAIRER ET INSTRUIRE LES THÈMES POUR LE PROJET URBAIN <ul style="list-style-type: none"> • À chaque halte spécialisée : introduction du thème, témoignage du/des services commentaires, récapitulation des points clefs. • Entre les haltes : discussions informelles à favoriser pour des rebonds en collectif. <p><i>NB Le gardien du temps a une mission déterminante pour que l'ensemble du parcours soit opéré et les participants satisfaits in fine du tour d'horizon réalisé.</i></p>	60' à 90'
SYNTHÈSE PARTAGÉE	CAPITALISER POUR AGIR À partir du feed-back d'un témoin désigné à l'avance (l'urbaniste ou le maître d'ouvrage délégué par exemple), mise en commun des idées à promouvoir, des actions à mener.	15'
SAS PROJECTIF	Remerciements et Indications des suites données à la balade et au projet urbain.	



REX : Visite apprenante sur le quartier Faubourg d'Aix-en-Provence ou encore sur le Parc Bonneveine à Marseille, Cagnes sur Mer, Carros

« On mesure le lieu à l'aune de nos pas : réinterroger des choses dont on ne parle plus » (Marie, 26 avril 2021)

Se confronter aux enjeux d'adaptation au changement climatique

Atelier d'acculturation et intelligence collective

OBJECTIFS

- Faire évoluer les représentations sur le changement climatique et les enjeux de la nature en ville comme facteur d'adaptation
- Recueillir les outils et méthodes préconisés par les aménageurs et experts compétents dans le sud de la France pour construire une ville méditerranéenne adaptative et durable
- Faire partager aux acteurs de l'aménagement local une culture et une ambition communes, rendre possible leur mise en œuvre sur les futurs projets de la ville et des collectivités associées

MÉTHODE

Un projet global d'aménagement territorial et/ou un projet spécifique seront un bon support de rencontre, permettant de mobiliser les invités sur une perspective concrète.

L'atelier décrit ici s'inspire de la méthode « world café ». Il permet l'expression de chacun sur un sujet/projet donné. Il peut s'organiser sur une durée de ½ à 1 journée. Son processus requiert d'être porté par un collectif d'organisation bien préparé, très en phase et soudé (deux à trois séances de préparation en moyenne).

MOYENS

- Table de réseautage : mise à disposition des documents des organisateurs et des participants sur le thème de la rencontre
- Accessoires : chaque îlot de travail thématique est installé pour 10 personnes maximum et équipé pour un travail en autonomie (paper board, feutres, images évocatrices du thème, supports de captation)

RENCONTRE TRANSVERSALE	
PUBLIC	Un groupe de 50 à 100 personnes concernées par l'aménagement (élus, techniciens, maîtres d'œuvres et prestataires, associations)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la montée en compétence et un langage commun sur la nature en ville • Partager les représentations • Enrichir les points de vue • Identifier des solutions réalistes et adaptées au climat méditerranéen de demain
THÈMES	Paysage et Confort urbain Qualité des sols urbains et planification Lien social et qualité de vie Ressources et sobriété énergétiques Présence et usages de l'eau Écoconstruction et écomatériaux Réemploi et économie circulaire Surchauffe urbaine, qualité environnementale...
PRÉREQUIS	AUCUN

EXEMPLE DE SEQUENÇAGE		
SAS IMMERSIF Accueil convivial et introduction	SE CONNAÎTRE ET SE RECONNAÎTRE <ul style="list-style-type: none"> Présentation de la rencontre, convivialité et recommandations logistiques Selon la durée, la séquence informelle de réseautage sera intégrée à l'accueil ou prévue sur le temps de déjeuner 	20'
DÉVELOPPE Alternance et rotations de table en table à thème	APPROFONDIR LA CULTURE COLLECTIVE Apport d'expertise par 1 à 3 experts sur des thèmes tels que : <ul style="list-style-type: none"> Comment la nature en ville impacte notre bien-être ? Les enjeux d'adaptation dans les projets d'aménagement Les enjeux, outils, vocabulaires, labels de l'aménagement durable Les enjeux d'un projet d'aménagement CONFRONTER LES PERCEPTIONS POUR LES ENRICHIR <ul style="list-style-type: none"> Chaque participant rejoint successivement 2 à 4 sessions de travail choisies parmi les thèmes (1 table pour 1 thème). Les tours sont rythmés par un gong ludique mais ferme. Les participants sont responsabilisés : « chacun possède un morceau de la vérité et trouve l'opportunité de l'exprimer », « chacun ici est coresponsable de ce qui sortira d'une telle rencontre » mais aussi confortés, rassurés : « les personnes présentes sont les personnes utiles » Premier tour : GONG > le participant choisit une table thématique <ul style="list-style-type: none"> Au premier tour : définir un hôte de table qui reste aux tours suivants pour garder la mémoire des échanges et puisse restituer aux personnes suivantes les principaux éléments déjà recueillis L'expert thématique apporte ses retours d'expérience, enrichit les échanges mais ne doit pas kidnapper l'attention : « chaque parole est dotée de la même valeur » GONG > changement de table pour choisir une seconde table à thème <ul style="list-style-type: none"> L'hôte de table accueille et synthétise ce qui vient d'être dit puis un nouveau tour d'enrichissement s'amorce par les nouveaux participants Quand survient une idée force, elle est inscrite sur un panneau soutien à la restitution 	Au total 1h40 à 3h20
SYNTHÈSE PARTAGÉE	SE Doter UNE VUE D'ENSEMBLE Chaque table thématique produit un panneau commenté par un binôme de restituants	4' x 7 thèmes = 30'
SAS PROJECTIF	Remerciements officiels et suites à donner.	10'

Retour d'Expérience : cette méthode a été employée à Miramas, en amont de la présentation du nouveau plan guide et à Marseille, pour les agents privés et publics intervenant sur l'aire marseillaise, pour la présentation de l'étude « Élaboration d'un plan guide pour concevoir un centre historique durable à Marseille - stratégie à l'horizon 2030 », qui n'avait pas été partagé par les différentes Maîtrises d'Ouvrages.



VÉCU

À Miramas, lors du World Café, les participants qui doivent passer d'une table à l'autre ont de la difficulté à se détacher du sujet qu'ils viennent d'enrichir, les animateurs doivent courtoisement mais fermement assurer la rotation, soutenue par le « gong ». Assez classiquement, une fois la dynamique du nouveau groupe enclenchée, les débats s'animent et la pollinisation fonctionne.

Écrire un plan stratégique

Production de contenus

OBJECTIFS

Intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique et de mieux de nature en ville dans les plans stratégiques d'une collectivité ou d'un groupement de collectivités : PCAET Plan Climat Air Energie Territorial, PLUi, Plan d'Aménagement et de Développement Durable du PLU PLUi, Plan Alimentaire Territorial...).

MÉTHODE

Animer *a minima* 2 séances en adaptant des formes et supports d'animation pour un travail de fond en sous-groupes sur les thèmes utiles.

Cette méthode s'applique à des projets ayant un objectif d'aboutissement concret.

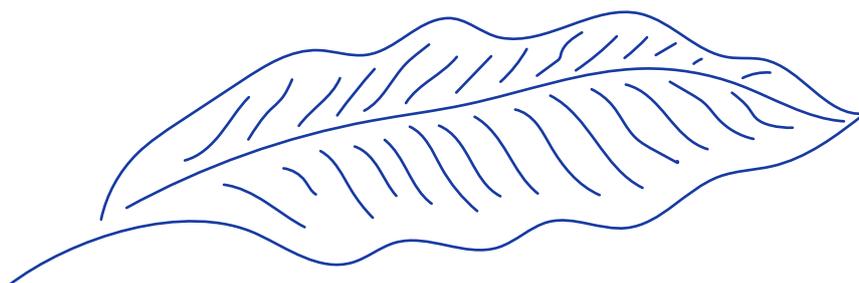
Ces séances requièrent une durée suffisante pour générer des contenus dignes d'intérêt, c'est-à-dire la formulation d'idées construites et suffisamment rédigées ou argumentées pour être réexploitables.

MOYENS

Prévoir suffisamment de preneurs de notes et des supports conçus pour le regroupement et l'analyse détaillée des données produites.

ATELIER NATURE EN VILLE ET PLAN STRATÉGIQUE ACC

PUBLIC	Représentants d'une diversité de parties prenantes : agents des services des collectivités, de l'Etat, agences et observatoires institutionnels, partenaires, associations...
OBJECTIFS	1 ^{ère} séance : Expression du constat > Analyse des causes > Recherche de solutions 2 ^{ème} séance : Reprise des propositions > Critique de faisabilité > Enrichissement > Priorisation et sélection
THÈMES	L'Eau dans la Ville La canicule dans la Ville La nature, facteur de santé et de bien-être Les différentes formes de biodiversité
PRÉREQUIS	Aucun



SÉANCE 1

EXEMPLE DE SÉQUENÇAGE		
SAS IMMERSIF Accueil convivial et introduction	<p>SE CONNAÎTRE ET SE RECONNAÎTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors de l'émargement : pré-répartition incidente des participants via une gommette colorée posée sur leur veste ou t-shirt Remise d'un dossier sur le plan stratégique ACC, sur la nature en ville et autres informations relatives Chaque participant s'assoit à la table correspondant à sa couleur de gommette <p>APPROFONDIR LA CULTURE COLLECTIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> Brise-glace : qu'est-ce que la nature peut rendre comme service à la ville ? (Interpellation libre des participants) Information : notre plan stratégique d'adaptation ACC, enjeux de nature en ville Transversalité horizontale et diversité d'échelles d'intervention 	20'
DÉVELOPPE Alternance et rotations de table en table à thème	<p>CONFRONTER LES PERCEPTIONS POUR LES ENRICHIR</p> <ul style="list-style-type: none"> Expliquer la consigne à l'ensemble du groupe En tablée de 5 à 6 personnes réunies autour d'un thème (1 table = 1 thème) a) Chacun produit individuellement = 15' b) Tour de table sans débat pour que chacun exprime au moins une (à plusieurs) proposition(s) = 30' c) Discussion sur les 2 ou 3 idées à creuser en priorité 	5' + 75'
SYNTHÈSE PARTAGÉE	<p>ÉCOUTER POUR MÉMORISER</p> <p>Restitution</p>	4' x 7 thèmes = 30'
SAS PROJECTIF	Remerciements et suites à donner	10'

SÉANCE 2

EXEMPLE DE SEQUENÇAGE		
PRÉREQUIS	Avant la séance 2, les participants auront reçu le compte -rendu comprenant un tableau récapitulant toutes les propositions de la séance 1, classées par thème selon leurs correspondance	
SAS IMMERSIF Accueil convivial et introduction	Rappel de la première séance et présentation synthétique du compte-rendu pour que chacun se réimmerge dans les thèmes	20'
DÉVELOPPE Animation sous forme de boucle critique	<p>CRITIQUER POUR ENRICHIR ET SÉLECTIONNER</p> <ul style="list-style-type: none"> Expliquer la consigne à l'ensemble du groupe et installer les groupes organisés en « axes structurants » c'est-à-dire que les axes doivent être choisis lors de cette seconde séance au regard de la structure du document et de la partie au sein de laquelle vont s'intégrer les propositions En tablée de 6 à 10 personnes maximum (1 table = 1 axe stratégique) : reprise des propositions adaptées à nourrir le document stratégique. Pour chaque proposition, chacun enrichit au prisme de son service / poste de travail en se posant la question « pourquoi la collectivité devrait-elle la programmer et comment pourrais-je contribuer à la mettre en oeuvre ? » 	5' + 75'
SYNTHÈSE PARTAGÉE	<p>SE DOTER D'UNE VUE D'ENSEMBLE</p> <p>Restitution</p>	4' x 7 thèmes = 30'
SAS PROJECTIF	Remerciements et suites à donner	10'

Retour d'expérience : une série d'ateliers tenus par exemple pour l'élaboration du PCAEM de la Métropole Aix-Marseille Provence ou encore pour accompagner l'élaboration du PADD du PLUi du Conseil de territoire du Pays d'Aix / Aix Marseille Métropole.

VÉCU

Il faut veiller dans ce type d'exercice de raisonnement et de créativité à entendre les idées de toutes les personnes présentes. Une idée n'est pas meilleure parce qu'elle provient d'une personne s'exprimant beaucoup et avec facilité, toutes doivent être considérées avec intérêt. En termes d'anticipation et de stratégie, c'est la diversité des propositions, issues de différentes compétences et tempéraments qui doit pouvoir enrichir la réflexion d'ensemble, sans écarter les signaux faibles ou les propositions disruptives.

Nourrir des documents de planification

OBJECTIF

Permettre aux élus de s'approprier les enjeux et de comprendre les objectifs et les orientations retenues dans le cadre d'une démarche de planification urbaine, les décliner et les prioriser. Intégrer des mesures volontaristes et normatives dans les prescriptions d'urbanismes, pour l'adaptation au changement climatique par la nature en ville, afin qu'elles s'articulent efficacement avec les différents documents et plans.

MÉTHODE

Travail par thème de type dynamique de groupe restreint.

MOYENS

- Cartes générales et zoomées des zones concernées par la planification
- Schéma d'articulation des différentes strates de planification
- Supports de collecte des propositions et de notation / hiérarchisation des idées

ATELIER NATURE EN VILLE ET DOCUMENTS DE PLANIFICATION	
PUBLIC	Élus, techniciens et bureaux d'études
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des facteurs environnementaux et d'adaptation au changement climatique au travers des thèmes structurants de la planification urbaine • Développer les approches transversales
THÈMES	« Adaptation au changement climatique (ACC) et... » : Paysage, Habitat, Ville vivante, Mobilités territoriales, Économie, Développement, etc. (en fonction des thèmes du document de planification)
PRÉREQUIS	Pour anticiper les écueils d'articulation entre les strates normatives, disposer d'un premier état des lieux des enjeux déjà pris en compte ou en risque d'être bloqués, avec leur calendrier spécifique



EXEMPLE DE SEQUENÇAGE (nombre de séances à fixer en fonction du contexte)

SAS IMMERSIF Accueil convivial	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en perspective : démarche de planification et enjeux de nature en ville • Problématisation de la démarche 	10'
DÉVELOPPE	Répartition en sous-groupes par thème (à chaque table sont fournis des images et des objets contextuels stimulant le rebond, 1 animateur et 1 rapporteur par table) : <ul style="list-style-type: none"> • Échanges pour l'appropriation et la validation des enjeux • Échanges sur les propositions à date du document d'urbanisme, rebonds et apports additionnels • Notation de la pertinence et priorisation territoriale 	40' x 2 = 80'
SYNTHÈSE PARTAGÉE	Restitution et notation collective	20'
SAS PROJECTIF	« Pour aller plus loin » : remise aux participants de documents analogues d'autres collectivités Remerciements et suites à donner	10'

VÉCU

Expérimenté pour le PLUi du Conseil de territoire du Pays d'Aix / Aix Marseille Métropole, la démarche révèle la difficulté à prendre en compte les enjeux du changement climatique en cours de route. Les strates entrecroisées des documents d'urbanisme sont autant d'engrenages dont l'arborescence déjà foisonnante limite l'insertion d'une transversalité. Si les préconisations arrivent dans un document déjà finalisé, il y a une vraie difficulté à ce qu'elles soient intégrées et surtout politiquement portées. Au contraire, si elles arrivent trop en amont par exemple en étape du PADD, tous les enjeux structurants n'ont pas encore été validés et les préconisations paraissent déconnectées.

Une action souhaitable à l'échelle du PLU sera finalement écartée pour cause d'incompatibilité avec tel plan mobilité ou plan habitat déjà voté et mis en acte pour les années à venir. Les difficultés habituelles pour faire concorder les politiques communales impactent aussi ici la taille et l'environnement des communes, de la ville dense et minérale à la petite commune ancrée dans la nature et compliquent l'arbitrage des priorités. Enfin, la question centrale reste l'articulation entre les enjeux de développement économique, de production de logements et l'intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique. Comment réussir le pari de ne pas faire de la nature en ville un artifice, mais bien une ossature structurante de nouvelles formes urbaines ?

Préparer un cahier des charges d'aménagement

OBJECTIFS

- Se doter d'un cadre juridique qualitatif et quantitatif pour s'adapter au changement climatique par mieux de nature en ville
- Produire les arguments et acter les critères d'évaluation à destination des opérateurs de rénovations et d'aménagements urbains
- Inciter/contraindre un Maître d'Ouvrage délégué à mieux qualifier ses propres cahiers des charges à destination des Maîtres d'œuvre et entreprises intervenantes

MÉTHODE

Le processus est proposé sous la forme d'une série d'ateliers, analogue à un processus de formation-action. Il accompagne la maturité collective depuis un socle stabilisé de culture commune jusqu'à la production concrète d'arguments concertés, par des participants issus de plusieurs champs d'action.

MOYENS

- Engagement réel sur le processus complet d'un noyau moteur (élus et techniciens)
- Document de formation (définitions, schémas, infographies...) | Supports vierges calibrés pour la saisie des prises de note | Plans format A0 + film transparent + feutres effaçables + chiffons
- Comptes-rendus systématiques permettant une progression régulière entre les séances et le suivi complet par des personnes concernées mais non présentes qui doivent être informées

ATELIER ARGUMENTER LA NATURE EN VILLE DANS UN CAHIER DES CHARGES

PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> • Agents et élus avec la diversité des approches d'une ville (sécurité, voirie et réseau, aménagement, alimentation, espaces publics, gestion de l'eau, énergie, qualité de l'air, mobilité, finances, RH...) en élargissant volontairement aux services et élus non spécialistes de l'aménagement • Personnes ressources proches des actions d'aménagement : hydrauliciens, paysagistes, bureaux d'études sécurité, experts, ...
OBJECTIFS	Former, s'approprier et relayer les enjeux d'adaptation au changement climatique avec un effet démultiplicateur au sein de la collectivité
THÈMES	Mise en œuvre des trames brune, verte, bleue, noire, blanche et leurs continuités dans la ville
PRÉREQUIS	Séance I : aucun Séances II et III : avoir pris connaissance des productions antérieures Séance IV : <ul style="list-style-type: none"> • Avoir lu la structure du cahier des charges et repéré des chapitres opportuns • Sensibiliser la personne responsable des marchés publics et l'inviter à la séance • S'assurer de la présence des agents-clefs dans le pilotage du cahier des charges

EXEMPLE DE SEQUENÇAGE

SÉANCE I : ATELIER ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET NATURE EN VILLE

SAS IMMERSIF Accueil convivial et introduction	CONCEPTS ET LANGAGE SUR LA NATURE EN VILLE • points d'appui juridiques : légitimités emboîtées du local à l'Europe • Les concepts de trame et leurs interactions en chaîne	20'
DÉVELOPPE Appropriation en 2 temps	LES RESSOURCES NATURE EN VILLE ET LA COLLECTIVITÉ Chaque table est spécialisée pour une trame principale (bleue, verte, brune, noire et blanche) avec pour consigne : • <i>Séquence 1</i> : décrire la trame sur un tableau à quatre colonnes : principes bienfaits mise en pratique règles connues et questions • <i>Séquence 2</i> : envisager sur un tableau à double entrée les interactions et les effets de cette trame principale sur les autres trames de la nature en ville	5' + 40' + 5' + 40' = 90'
SYNTHÈSE	CAPITALISER UN SOCLE COMMUN • Commentaire : Tour de table des étonnements et des idées en germe • Collecte : contenus des tableaux à consolider et mettre en forme • Organisation de la séance suivante - Sondage à chaud - Remerciements	15'

SÉANCE II : LA NATURE EN VILLE À L'ÉCHELLE D'UN QUARTIER OU ÎLOT URBAIN

SAS IMMERSIF	Rappels synthétiques issus de la séance I (règles ACC, ressources, trames)	
DÉVELOPPE	SE CONCERTEUR SUR DES MESURES SOUHAITABLES ET FAISABLES Chaque table est spécialisée pour une trame principale (bleue, verte, brune, noire et blanche) avec pour consigne : • <i>Séquence 1</i> : échanger à bâtons rompus en dessinant sur la feuille calque les éléments potentiels de mise en œuvre de la trame sur le quartier • <i>Séquence 2</i> : vérifier à l'aide des tableaux croisés produits lors de la séance I initiale que l'ensemble des possibles a bien été envisagé (hypothèses retenues ou écartées) pour ce quartier et sélectionner 3 axes prioritaires pour la trame	
SYNTHÈSE	Analogue à la séance précédente	

SÉANCE III : NATURE EN VILLE À L'ÉCHELLE DE LA COLLECTIVITÉ

SAS IMMERSIF	Accueil convivial + Rappels de la séance précédente (opportunités)	
DÉVELOPPE	MONTER EN GÉNÉRICITÉ SUR LES MESURES SOUHAITABLES Chaque table est spécialisée pour une trame principale (bleue, verte, brune, noire et blanche) avec pour consigne : • <i>Séquence 1</i> : échanger à bâtons rompus en dessinant sur la feuille calque les éléments potentiels de mise en œuvre de la trame considérée • <i>Séquence 2</i> : vérifier à l'aide des tableaux croisés produits lors de la séance initiale que l'ensemble des possibles a bien été envisagé (hypothèses retenues ou écartées) pour la ville dans sa globalité	
SYNTHÈSE	Analogue à la séance précédente	

SÉANCE IV : LA NATURE EN VILLE INSCRITE AU CAHIER DES CHARGES

SAS IMMERSIF	Rappel des acquis précédents et présentation de l'outil « cahier des charges »	15'
DÉVELOPPE En plénière ou en sous-groupes selon le nombre de participants	STRUCTURER LE PROCESSUS ET LES ARGUMENTS Mise en œuvre : personnes à mobiliser, niveau de concertation à rechercher, nature de la coopération attendue entre les services, pilotage et suivi Contrôle a posteriori : définir des indicateurs chiffrés de performance ou d'engagement de moyens et les modes de vérification par des organismes tiers (par ex : obtention de labellisation ACC et nature en ville) Formalisme juridique : choisir le ou les emplacements : disséminer des orientations sur l'ensemble du cahier des charges ou en un chapitre spécialisé Légitimation : choisir des éléments à annexer : charte, études et préconisations antérieures validées par la collectivités, grille indicative de mesures qualitatives/quantitatives...)	20' x 4 = 1h20
VALIDATION	ACTER LA PRODUCTION • Valider les axes prioritaires • Lister les questions en suspens sur le formalisme	20'
SAS PROJECTIF	• Sonder « à chaud » le niveau de satisfaction des participants sur la série d'ateliers • Suites à donner pour aboutir • Félicitations et remerciements	5'